

Formation accessible à toute personne en situation de handicap, contact par mail à l'adresse :
referenthandicapformation@genapi.fr
Pour toute autre question : formation@genapi.fr

PROGRAMME de la FORMATION

La rédaction de l'acte de notoriété et de l'attestation de propriété immobilière

2 heures

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser la rédaction de l'acte de notoriété et de l'attestation de propriété immobilière

PUBLIC

- Les rédacteurs en droit de la famille

PRE-REQUIS

- Connaissance du métier et du logiciel iNot Actes

LES METHODES PEDAGOGIQUES ET D'EVALUATION

- Mise en situation sur des cas pratiques

LES MOYENS PEDAGOGIQUES

- Formation à distance avec une connexion via l'outil Team Viewer sur le matériel informatique du client,
- Mise à disposition d'une documentation en ligne

LA QUALITE DU FORMATEUR

Formateur Produits Juridiques

DUREE

2 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

2 personnes

ATTESTATION DE FORMATION

Une attestation de formation sera remise à l'issue de la formation à chaque participant

Programme

Le plan de formation pourra être adapté en fonction du niveau de connaissance des utilisateurs.

A noter qu'un temps sera alloué pendant la formation à la signature des feuilles de présence et à la rédaction du rapport de formation.

La rédaction de l'acte de notoriété et de l'attestation de propriété immobilière.

1. Rédaction de la dévolution successorale, support de tous les actes du dossier de succession.
 2. Modifications de la dévolution successorale avec redescende dans les différents actes du dossier.
 3. Rédaction de l'acte de notoriété : Choix de l'acte avec explication des onglets « comparants » pour la gestion des représentations, « général ». Mise en place des favoris. Déroulement de la trame.
 4. Rédaction de l'attestation de propriété.
 - a. Choix de l'acte avec explication des onglets « comparants » pour la gestion des représentations, « général ». Mise en place des favoris.
 - b. Déroulement de la trame, gestion des effets relatifs.
 - c. Télé@ctes : La saisie obligatoire de certaines informations pour la compatibilité avec Télé@ctes, vérification de la conformité de l'acte à Télé@ctes. Prévisualisation des données Télé@ctes, mise en place des signets dans l'acte et la surbrillance des variables grisées Télé@ctes. La vérification de la fiche immeuble en cas de fusion de SPF.
 5. Création des sous-produits : attestation dévolutive, répertoire, notification Syndic, Mvert F6.
-